



AVIS PUBLIC

AUX CONTRIBUABLES DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ

En vertu de l'article 6.1 du Code municipal du Québec, avis public est par les présentes donné par la soussignée, directrice générale et secrétaire-trésorière de la susdite Municipalité, que l'immeuble suivant a été aliéné :

- 90 rue des Campanules à :
 - Christine Lepage & Yannick Fournier :
 - Terrain lot 5 990 830 d'une superficie de 921.5 m² au montant de 84 311.50 \$ plus les taxes applicables.

Donné à Saint-Apollinaire le 2 avril 2019.

Martine Couture

Martine Couture,
directrice générale/
secrétaire-trésorière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussignée, Martine Couture, directrice générale et secrétaire-trésorière de la municipalité de Saint-Apollinaire, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-dessus, en affichant une copie aux endroits désignés par le Conseil.

Donné à Saint-Apollinaire le 2 avril 2019.

Martine Couture

Martine Couture,
Directrice générale/
secrétaire-trésorière